

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Séance du 10 mars 2026

Délibération CA 2026/03/10 – 01 à 03

Point 3 de l'Ordre du Jour :

Compte financier 2025

Documents transmis aux Administrateurs

ANNEXES 01 à 04

Annexe 1 : compte financier 2025

Annexe 2 : annexe aux comptes annuels 2025

Annexe 3 : rapport de gestion de l'Ordonnateur

Annexe 4 : rapport du Commissaire aux Comptes

Vu les articles R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment les articles R. 719-102 et R. 719-104,

Vu les articles 202, 210, 211, 212 et 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Vu l'arrêté eu 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

ARTICLE 1 :

Délibération CA 2026/03/10 - 01

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Compte Financier 2025 de l'Université de Lorraine établi selon les normes comptables en vigueur.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

ARTICLE 2 :

Délibération CA 2026/03/10 - 02

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les éléments d'exécution budgétaire et comptable suivants pour le budget de l'Université de Lorraine :

Eléments d'exécution budgétaire :

- **7 101 ETPT (Équivalent Temps Plein Travaillé)** dont **5 854 ETPT** sous plafond d'emplois législatifs [rappel plafond d'emplois fixé par l'Etat : 6 040 ETPT] et **1 247 ETPT** hors plafond législatif,
- **733 156 613,18 € d'Autorisations d'Engagement (AE)** dont :
 - **571 191 196,08 €** personnel
 - **106 631 313,44 €** fonctionnement et intervention
 - **55 334 103,66 €** investissement
- **717 755 415,47 € de Crédits de Paiement (CP)** dont :
 - **571 191 196,08 €** personnel
 - **105 088 365,71 €** fonctionnement et intervention
 - **41 475 853,68 €** investissement
- **698 498 503,55 €** de recettes (RE),
- **- 19 256 911,92 €** de solde budgétaire.

Eléments d'exécution comptable :

- **-26 086 922,91 €** de variation de trésorerie,
- **479 554,38 €** de résultat patrimonial,
- **16 032 730,36 €** de CAF (Capacité d'Auto Financement),
- **- 12 333 688,97 €** de variation du FDR (Fonds de Roulement).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

ARTICLE 3 :

Délibération CA 2026/03/10 - 03

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration affectent à l'unanimité sur le compte de réserves le résultat de fonctionnement pour **479 554,38 €**.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 13 mars 2026



Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité:

- Mise en ligne sur le recueil des actes administratifs le 13 mars 2026
- Transmission au Recteur Chancelier des Universités le 13 mars 2026